

Crescendo

PROJET ASSOCIATIF

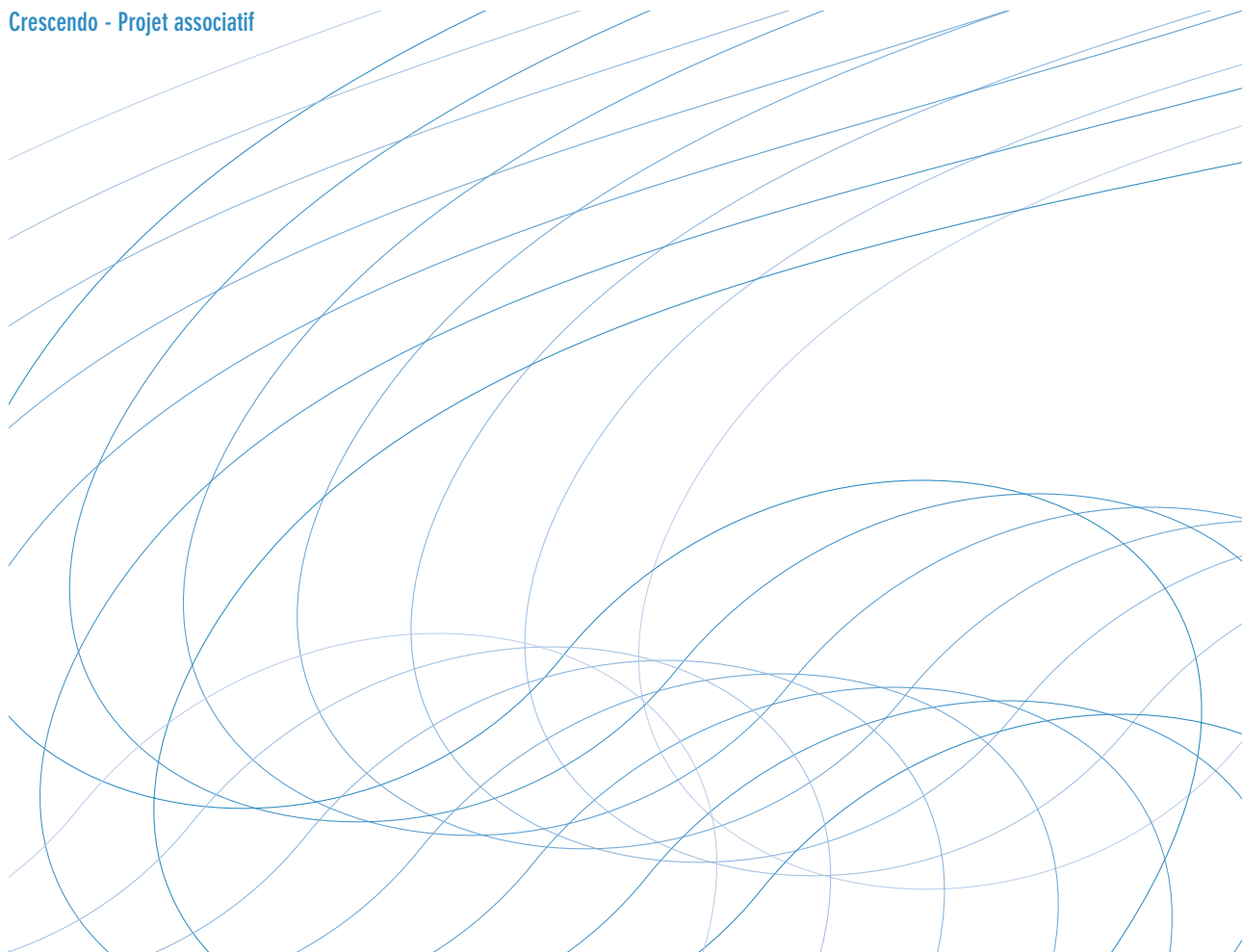
Adopté par l'assemblée générale
de Crescendo du 22 octobre 2005



Sommaire

- 2 | Préambule
- 3 | Des valeurs partagées : le Groupe SOS
- 4 | Les principes d'action
- 8 | Les missions et perspectives





Préambule :

En France, 9 % seulement des enfants de moins de 3 ans peuvent bénéficier d'une place en crèche, alors que 25 % d'entre eux sont gardés dans des conditions mal connues.

Interroger sur leurs aspirations et les difficultés qu'elles rencontrent, les familles placent au premier plan celles qui concernent la conciliation de leur vie familiale et de leur vie professionnelle ou sociale.

Pour remédier à cette situation, le gouvernement a décidé en 2000, de donner une nouvelle impulsion à l'accueil collectif des jeunes enfants, en publiant notamment un décret destiné à moderniser et assouplir les conditions de fonctionnement des établissements d'accueil. L'objectif affiché de ce nouveau texte est de permettre le développement d'une offre d'accueil mieux adaptée aux besoins des familles.

L'action de l'association Crescendo, utile socialement, s'inscrit dans le cadre de cette volonté depuis 1967, et plus récemment depuis l'adhésion de l'association au Groupe SOS en décembre 2004 :

- **adapter** notre offre à la demande sociale locale et diversifier les modes d'accueil ;
- **innover et expérimenter** tout en maintenant des garanties de qualité ;
- **appuyer** la lutte contre les exclusions par un accès renforcé aux modes d'accueil des populations en situation de précarité et développer des actions dévolues à la parentalité ;
- **mettre en œuvre** de dispositifs visant à rompre l'isolement social de certains parents, en particulier dans les grandes villes, et initier auprès d'eux une démarche d'insertion et d'intégration.

Ce projet associatif a donc un double objectif :

- **un objectif interne** : ce projet doit aider et guider les professionnels pour réfléchir à leurs intentions et aux objectifs qu'ils se fixent. Cela doit donner du sens à nos actions en nous obligeant à ré-interroger notre éthique et nos pratiques professionnelles ;

- **un objectif externe** : communiquer sur nos valeurs associatives et rendre compte de nos actions.

C'est aussi le projet d'une association qui se définit par son mode de gestion comme une entreprise sociale à but non lucratif.

Des valeurs partagées : Le Groupe SOS

Respect de la personne

Nous refusons une vision misérabiliste de l'action sociale, nous avons la volonté de répondre au plus près aux besoins des personnes dans le respect de leur identité. Notre action vise à favoriser leur autonomie et leur capacité d'expression afin que chacun puisse avoir les moyens d'exercer ses responsabilités de citoyen.

Convaincus que le respect des personnes passe par la qualité de l'accueil qui leur est proposé, nous portons une attention particulière aux conditions d'hygiène, de confort, d'intimité et d'esthétique des lieux d'accueil.

Egalité des droits

Nous refusons toute forme de discrimination quel que soit son fondement : le sexe, les origines ethniques ou sociales, la langue, la religion, les opinions politiques, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. Le Groupe SOS s'engage à respecter l'égalité des droits à tous les niveaux de son action et à la promouvoir au sein de la société.

Laïcité et indépendance

Le Groupe SOS est indépendant. Il n'est l'émanation d'aucun courant religieux ou politique. Il lutte contre les exclusions et vient en aide aux personnes en difficultés en ayant en permanence la volonté de promouvoir les principes de tolérance, de respect des croyances et des convictions politiques.

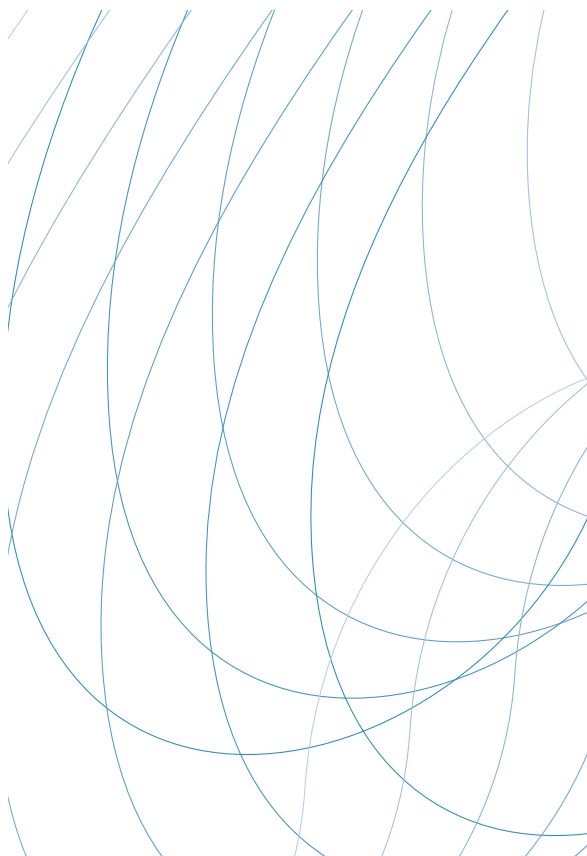
Les interventions sociales ou sanitaires assurées par les professionnels du Groupe SOS s'effectuent dans le cadre d'une stricte neutralité vis-à-vis de l'utilisateur.

Fécondité sociale

Nous sommes persuadés que tout individu recèle une richesse personnelle qui peut être utile à l'ensemble de ses contemporains. Les histoires les plus difficiles, les traumatismes les plus profonds, n'aboutissent jamais à l'anéantissement de la richesse qui réside en chacun de nous.

Une organisation sociale au service des individus

Les rapports sociaux ne doivent pas être conditionnés par le profit individuel. Nous pensons que les formes de l'économie sociale et solidaire sont à même d'atteindre cet objectif. Nous nous engageons aux côtés des acteurs de l'économie sociale et solidaire pour promouvoir une autre vision des rapports économiques. Nous nous attachons aussi à promouvoir le commerce équitable en tant que composante essentielle du développement durable.





Les principes d'action

Les principes d'action communs aux associations du Groupe SOS

Garantir un mode

de gouvernance démocratique

L'association privilégie un mode d'organisation statutaire garantissant un comportement démocratique et responsable de ses instances décisionnelles. Elle s'assure en permanence de la capacité de ses instances à s'exprimer, à participer au processus de décision et à exercer un contrôle efficace des pratiques de l'association.

Ce mode de gouvernance démocratique s'exprime par la réunion régulière de ses instances statutaires - dont les membres ont une très bonne connaissance des problématiques et des sujets abordés - et par la formation de commissions thématiques participatives appelées à formuler des propositions et à émettre des avis auprès des instances décisionnelles sur les modes d'intervention de l'association.

L'association garantit un véritable auto-contrôle en veillant au strict respect des compétences exclusives dévolues par ses statuts au conseil d'administration et à l'assemblée générale. Elle organise périodiquement le renouvellement de ses instances dirigeantes et développe les systèmes d'information de nature à garantir des échanges transparents et un dialogue permanent auprès de ses instances collégiales.

Indépendance

Crescendo ne relève d'aucune obédience politique, confessionnelle ou philosophique. L'association est essentiellement financée par les pouvoirs publics mais elle reste souveraine dans ses choix de réalisation. Ses relations avec les financeurs doivent être considérées comme un partenariat, Crescendo est à la fois à l'écoute de leur demande mais aussi force de proposition.

Une organisation solidaire originale

Crescendo s'inscrit au sein d'une organisation solidaire, originale dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, le Groupe SOS.

Crescendo travaille solidairement avec les autres associations du Groupe SOS. Elles développent des dispositifs complémentaires afin de répondre au mieux à la diversité des situations auxquelles font face les personnes. Elles se soutiennent mutuellement afin d'assurer la pérennité de leur action.

Membre du Groupe SOS, Crescendo bénéficie d'un dispositif original qui lui permet d'optimiser sa gestion et ses moyens d'action par l'adhésion à un groupement d'intérêt économique, Alliance Gestion. Celui-ci assure une mission de conseil et de contrôle dans ses différents domaines de compétences (finances, comptabilité, ressources humaines, juridique, technique, organisation et partenariats).

Transparence financière et gestion rigoureuse

Parce qu'il ne peut être question ni de gaspillage ni de profit pour un acteur social, Crescendo s'engage à utiliser toutes ses ressources financières à l'exécution et au développement de ses missions. A cette fin, Crescendo a notamment dévolu le contrôle financier de l'ensemble de ses actions à un GIE hiérarchiquement indépendant, redevable devant le conseil d'administration. Les contrôles externes – Commissariat aux comptes, contrôle des tutelles sur l'utilisation de la totalité des fonds publics, inspections mandataées par les pouvoirs publics – lui garantissent une gestion financière saine et rigoureuse. L'association constitue les réserves strictement nécessaires à l'exigence de pérennité et de qualité des services rendus au regard des ressources qui lui sont allouées.

Professionnaliser les équipes

Exigeante sur la qualité des prestations, l'association fait appel à des équipes de professionnels salariés, dont elle veille à adapter et développer en permanence les compétences. Une attention parti-

culière est à ce titre portée aux besoins et souhaits de formation.

L'appartenance de l'association au Groupe SOS permet en outre d'accompagner les salariés dans la construction et le suivi de leur parcours professionnel.

Donner du sens au travail de chacun

Consciente de l'importance de la motivation et de la cohésion des équipes de travail, Crescendo veille à ce que les salariés adhèrent au projet de l'établissement et de l'association permettant ainsi de situer leur intervention par rapport aux actions et aux objectifs poursuivis et de donner du sens au travail de chacun.

Dialogue social

L'association est soucieuse de la qualité du dialogue social établi avec ses institutions représentatives du personnel qu'elle reconnaît comme interlocuteurs nécessaires.

Ce dialogue doit se poursuivre et s'enrichir pour constituer un axe de communication responsable auprès de l'ensemble des salariés.

Développement durable

L'association s'inscrit dans une démarche de développement durable. Elle s'engage à œuvrer dans ce sens sur trois niveaux :

- **économique**, en favorisant la coopération internationale et la lutte contre la pauvreté par le biais notamment du commerce équitable ;
- **environnemental**, en ayant conscience de son impact écologique et en agissant pour sa diminution ;
- **social**, en luttant systématiquement contre toute forme de discrimination et au-delà de l'objet même de l'association, en améliorant les conditions de vie de chacun et en soutenant la place et l'action des syndicats, associations et ONG en France et dans le monde.

Par ailleurs, l'association favorise tout fournisseur qui s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Les principes d'action propres à Crescendo

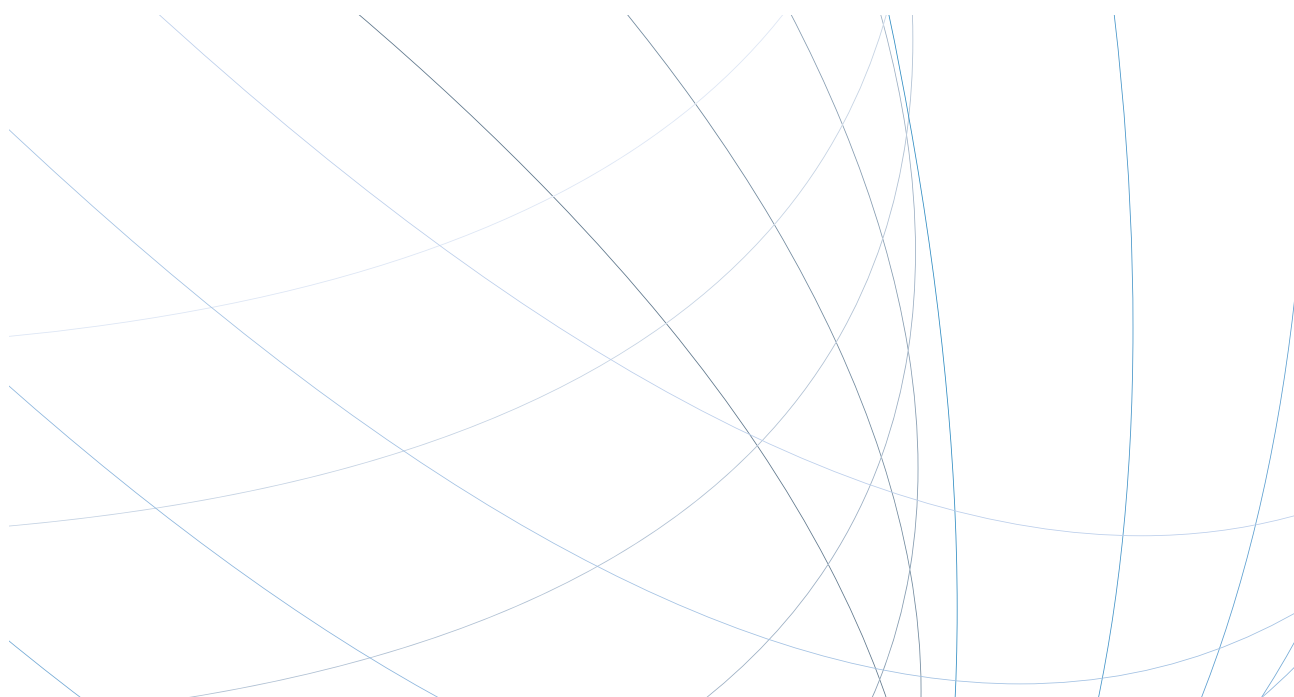
Œuvrer en faveur de l'accueil des jeunes enfants et de leur respect, en tant qu'individu à part entière

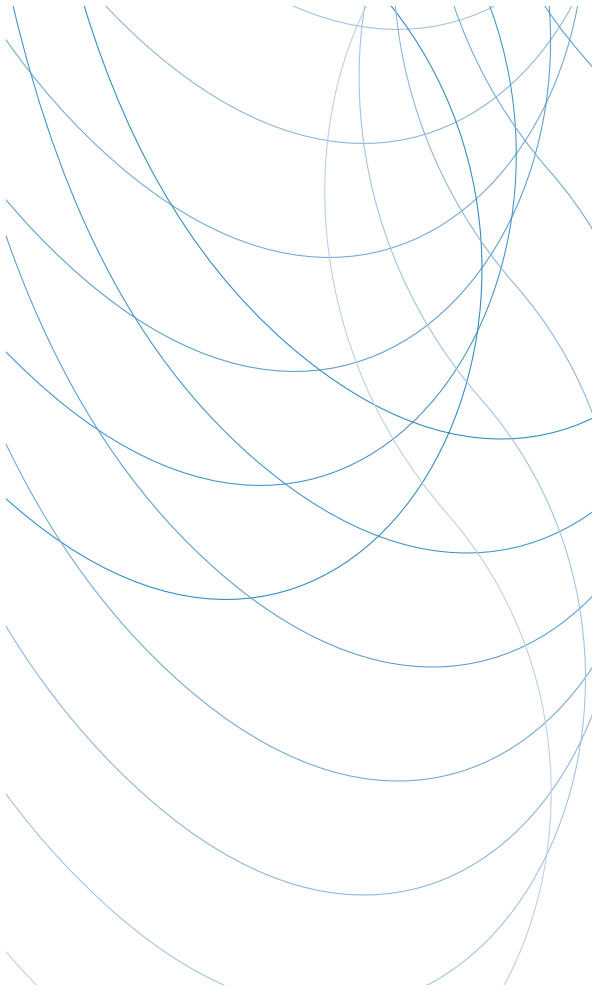
- Répondre de façon individuelle et collective aux besoins fondamentaux et aux rythmes de chaque enfant en favorisant leur bien-être sur le plan sanitaire, psychomoteur, affectif et relationnel dans un cadre sécurisé.
- Favoriser l'éveil, le bien-être et le développement de l'enfant en fonction de leurs besoins, de leurs désirs et de leurs âges, par le biais de différentes activités, en verbaliser le quotidien (actes, émotions, ressentis) et en aidant l'enfant à le faire.
- Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la vie sociale, et favoriser les acquisitions de l'enfant vers l'autonomie dans un cadre collectif sécurisé et sécurisant, en respecter leur intimité et l'exercice de leurs droits.
- Observer les enfants et anticiper les actions appropriées dans tous les domaines, et plus spécialement dans le jeu, l'éveil et l'aménagement de l'espace.

- Prendre en charge des enfants dont certaines difficultés peuvent obérer les possibilités d'insertion.
- Remettre sans cesse en cause ses pratiques professionnelles pour toujours mieux répondre aux besoins des enfants.

Les familles au cœur de chaque dispositif

- Prendre en compte les caractéristiques de la population, les besoins et les demandes des familles, les ressources de l'environnement.
- Inscrire le lieu d'accueil dans une dynamique territoriale et partenariale.
- Favoriser l'accessibilité de toutes les familles situées sur la zone d'influence géographique et permettre un accès renforcé aux modes d'accueil des populations en situation de précarité.
- Entretenir les relations au quotidien avec les parents, dans le respect de ceux-ci, pour les accompagner dans leurs fonctions éducatives (conseils, transmissions des informations nécessaires au bien être de l'enfant).
- Faire participer les familles à la vie de la structure et de l'association : réunions d'information,





rencontre entre parents, conseils d'établissement, événements festifs... et soutenir leurs propres initiatives.

Garantir la cohérence et la légitimité de l'acte éducatif de l'enfant au sein de nos établissements

Nous favorisons les réunions de travail, les échanges, afin que chaque salarié puisse prendre appui sur d'autres professionnels.

Nous mettons en place la supervision et l'analyse des pratiques des professionnels de manière régulière et systématique.

Nous engageons des actions de prévention des maltraitances : donner des procédures lisibles pour définir le rôle de chacun.

Favoriser le partenariat

Nous favorisons les partenariats de projet et d'action, dans un objectif de recherche de complémentarité, de coordination avec les autres établissements accueillant de jeunes enfants ou intervenant dans un autre domaine socio-éducatif. Nous entretenons un dialogue constant avec les différents services du conseil général, de la CAF et de la Ville.

Les missions et perspectives

Crescendo crée et gère des structures d'accueil et de multi-accueil régulier ou occasionnel de jeunes enfants de type crèches ou halte-garderie.

L'association gère aussi un centre social agréé par la CAF de Paris.

Afin d'améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant, d'améliorer les réponses qu'elle propose aux besoins existants exprimés par la société d'une part, et de répondre aux nouveaux besoins émergents d'autre part, l'association souhaite :

- adapter ses institutions et ses actions, notamment en répondant aux appels d'offres des collectivités publiques ;
- favoriser le développement de projets innovants :
 - la mise en place de dispositifs souples d'accueil de jeunes enfants et complémentaires aux établissements multi-accueil plus « classiques » (garde à domicile relais pour répondre à des horaires particuliers notamment) ;
 - l'accompagnement des familles par le biais de la création, du développement, de l'exploitation et de la gestion de lieux d'accueil enfants-parents ;
 - la mise en œuvre de dispositifs visant à rompre l'isolement social de certains parents, en particulier dans les grandes villes, et initier auprès d'eux une démarche d'insertion et d'intégration.



Contact

Crescendo

5, rue Henri Feulard

75010 Paris

Tél. : 01 42 45 79 81

Fax : 01 42 45 67 09

E-mail : crescendo@groupe-sos.org

www.groupe-sos.org

Délégation générale du Groupe SOS

379, avenue du Président Wilson

93210 La Plaine Saint-Denis

Tél. : 01 55 87 55 55

Fax : 01 55 87 55 79

www.groupe-sos.org

